

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Noël à Rome

Séjour culturel Noël à Rome

Du 22 décembre au 25 décembre 2025

Votre voyage en quelques mots

Ville éternelle, Rome est sans cesse à redécouvrir dans toute sa richesse et sa diversité, en particulier en cette période de l'année où la ville se pare d'illuminations. Rome antique et païenne, dont témoignent les statues des musées du Capitole ou les thermes de Dioclétien ; Rome baroque, contre-réformatrice et sensuelle, révélée dans les courbes de la piazza Navona, parmi les chefs-œuvre de l'église Saint-Louis-des-Français, ou encore sous les ors du palais Colonna ; Rome à vivre et à savourer, tout simplement, au fil d'une promenade dans le Trastevere ou autour de la **piazza di Spagna**.

Rome est également réputée pour les nombreuses crèches décorant ses églises, véritables œuvres d'art, des traditionnelles crèches napolitaines aux créations contemporaines.

Les points forts

- le marché de Noël de la Place Navone
- la visite exclusive de l'oratoire du Gonfalone et ses fresques du XVI^e siècle
- les fresques de Raphaël à la Farnesina
- les Domus Romane du palais Valentini
- les riches collections des musées du Capitole.

Votre conférencière



Marie-Hélène Calvignac

Titulaire d'un DEA, Marie-Hélène Calvignac est enseignante en histoire de l'art et des civilisations depuis plus de trente ans. A partir de solides connaissances historiques, elle privilégie une lecture pluridisciplinaire, où littérature, philosophie, sociologie permettent de multiplier les angles d'approche. Ainsi, le regard porté sur les œuvres d'art et les témoignages des civilisations anciennes s'enrichit. Elle a voyagé dans le monde méditerranéen, en Asie et en Amérique du sud. L'accompagnement de voyages culturels est pour elle un véritable plaisir de transmission et de partage.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Rome, la place du Capitole et les musées capitolins

Vol Paris / Rome. A l'arrivée, transfert à l'hôtel pour déposer les bagages.

Déjeuner libre.

Le séjour débutera avec la découverte de la **place du Capitole**, splendide ordonnance urbaine créée par **Michel-Ange**. Ici se dressait le temple de Jupiter, centre du monde romain. De nos jours, le conseil municipal se réunit dans le beau palais du Sénat. Nous pénétrerons enfin dans les **musées capitolins** pour y découvrir sa très riche et très ancienne collection d'antique et sa pinacothèque conservant des œuvres d'artistes majeures de la peinture italienne comme Pietro da Cortona, Titien ou Caravage.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Le trastevere, les fresques de Raphaël à la Farnesina et l'oratoire du Gonfalone

(Le matin, transfert en autocar puis journée de visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous gagnerons le quartier du **Trastevere**. Situé "de l'autre côté du Tibre", comme l'indique son nom, ce quartier est sans nul doute le plus authentique de la Cité éternelle, sinon celui dont la douceur et le charme illustrent le mieux la "dolce vita" italienne. Au gré de pittoresques ruelles et de façades ocre, nos pas nous conduiront jusqu'à l'**église Santa Maria in Trastevere** (*vue extérieure*). Considérée comme l'une des premières églises de Rome, cette bâtisse fut fondée sur un premier sanctuaire datant du IIIe siècle. Nous visiterons la **villa Chigi**, surnommée la **Farnesina** suite à son acquisition à la fin du XVIe siècle par le cardinal Farnèse. Nous y verrons d'importants décors réalisés par Raphaël ainsi que de remarquables fresques, telles celles de Sodoma.

Déjeuner libre en cours de visite.

L'après-midi, nous découvrirons un lieu méconnu, qui se révèle néanmoins être un bijou de l'art maniériste : l'**oratoire du Gonfalone** (*visite sous réserve d'autorisation*). Celui-ci abrite en effet un ensemble de splendides fresques réalisées par de grands maîtres de la peinture romaine de la fin du XVIe siècle, tels Cesare Nebbia et Federico Zuccari.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Les Domus Romane du Palazzo Valentini, promenade autour de la place Navone avec le marché de Noël

(visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous visiterons au **palais Valentini**, les vestiges de deux authentiques domus romaines découvertes en 2005 à l'occasion de travaux de restauration. Ouvertes à la visite depuis 2011 et mises en valeur grâce à des projections multimédias, nous serons plongés dans le décor emblématique de ces luxueuses domus (peintures, thermes, mosaïques...), propriétés de puissantes familles patriciennes de l'époque impériale. Ensuite, nous nous rendrons à l'**église dei Santi Cosma e Damiano** : outre de remarquables mosaïques, celle-ci abrite l'**une des plus belles crèches de Noël** de la ville, dans la tradition napolitaine.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous flânerons sur la **place Navone**, que le Bernin remodela en un décor de style baroque qui abrite désormais, à cette période de l'année, un **marché de Noël** notamment dédié à la figure populaire de la Befana.

Dîner de réveillon de Noël et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Le centre historique depuis les abords de la place d'Espagne

(visite sous forme de promenade à pied. Transfert retour à l'hôtel en autocar)

Ce matin, une nouvelle promenade nous mènera aux abords de la **Trinité-des-Monts** (vue extérieure), église française fondée par Charles VIII, et de la **piazza di Spagna** et se poursuivra vers la **fontaine de Trevi**, chant du cygne baroque, étape traditionnelle et obligée, dont on sait qu'il convient d'y faire une halte pour être assuré de revoir la "Ville éternelle".

Déjeuner au restaurant en cours de visite.

Puis, transfert à l'aéroport de Rome. Vol pour Paris.

Nos programmes de Noël et du Jour de l'An sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. Dans de nombreux pays, cette période festive donne lieu à la fermeture ou annulation de certaines prestations et ce parfois jusqu'à la dernière minute. Nos programmes sont ainsi sujets à modification et restent évolutifs même une fois sur place et ce malgré notre vigilance à vérifier les ouvertures et les fermetures avant tous les départs. Nous vous communiquerons toute modification dès réception de l'information et mettrons tout en œuvre pour trouver, dans la mesure du possible, un équivalent de la prestation annulée. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ du 22 décembre au 25 décembre 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 24 participants.

TARIFS

Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1 895 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1 895 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 2 165 € / pers.

Taxes aériennes au 9 janvier 2025, comprises dans le prix : 68 € dont 65 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 24 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Air France

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 22/12/2025 - 09:40	Rome (Fiumicino) 22/12/2025 - 11:45	AF1104
Rome (Fiumicino) 25/12/2025 - 18:20	Paris - Charles de Gaulle 25/12/2025 - 20:35	AF1305

Compagnies aériennes alternatives : ITA Airways, Vueling, EasyJet, Transavia

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- l'hébergement en hôtel 4* avec les petits-déjeuners
- deux repas au restaurant et/ou à l'hôtel, hors boissons
- le dîner du réveillon au restaurant, boissons incluses
- un autocar privé pour les transferts aéroport / hôtel / aéroport et pour les principaux transferts selon le programme
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier
- la taxe de séjour obligatoire
- la garantie assistance-rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés libres
- les boissons (à l'exception de celles incluses au dîner du réveillon)
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

• ROME - Quirinale 4★

<http://www.hotelquirinale.it/>

Cet hôtel élégant, occupant un immeuble datant de la fin du XIXe siècle et doté d'un charmant jardin et d'un restaurant, dispose de chambres au décor classique de style impérial, équipées de tout le confort moderne : télévision à écran plat, mini-bar, coffre-fort, etc.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent

également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermedes.com - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.